



Programme détaillé Stage « Nouveau Buraliste »

- TYPE DE STAGE :** Réglementation et gestion du commerce
- PRE-REQUIS :** Stage ouvert aux associés de SNC
- OBJECTIFS :** **Connaissance de la réglementation liée à la gestion d'un débit de tabac**
- PUBLIC :** Futurs associés d'une SNC dans le cadre du monopole de vente des tabacs manufacturés
- DUREE :** 14 heures (2 journées)
- CONTENU :**
1. La réglementation relative à l'exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés
 2. La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme.
 3. Les modalités d'approvisionnement du débit de tabac
- DEROULEMENT :** Les journées de formation ont pour objectif de former les stagiaires sur la réglementation liée à leur « contrat de gérance »
- CONTEXTE DU PROJET DE FORMATION :**
- Création d'entreprise, reprise d'un fonds de commerce de proximité
- TITRE :** Certificat de stage à l'attention des services des douanes compétents régionalement pour le débit concerné.
- HORAIRES :** Chaque journée de 09h00 à 12h30 et de 14h à 17h30

Centre National de Formation des Buralistes
23-25 rue Chaptal 75009 Paris
N° FP 11 751 482 575
Tél. : 01 53 21 10 30 - Fax : 01 53 21 10 39
Siret 351 702 592 00038 - APE 8559 A